

Rapport Annuel 2020

sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Le présent rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets vient en application du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015



AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET

SOMMAIRE

1. Présentation générale du SMICTOM Nord Alsace	2
1.1. Le territoire desservi par le SMICTOM	3
1.2. Données institutionnelles	3
2. Organisation générale du service public de gestion des déchets	4 - 5
2.1. Organisation de la collecte	4 - 5
2.2. La collecte en porte à porte	
2.2.1. La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	6
2.2.2. La Collecte Sélective (CS)	7
2.3. La collecte en apport volontaire	
2.3.1. Les conteneurs à verre	8
2.3.2. Les déchèteries	9 – 10 - 11
2.4. Synoptique des flux de déchets collectés par le SMICTOM	12
2.5. Modes de traitement vers lesquels sont orientés les déchets collectés par le SMICTOM et valorisation réalisée	13 - 14
2.6. Mesures prises dans l'année pour optimiser les services de gestion des déchets	15 - 16
3. Les indicateurs financiers	
3.1. Les coûts d'exploitation du service	
▪ Les dépenses	17
▪ Les recettes	18
3.2. Les coûts moyens à la tonne par matières	19
3.3. Les recettes liées à la vente des matériaux incluant les soutiens CITEO	20
4. Prévention et communication	
4.1. Le Programme Local de Prévention des Déchets	21
4.2. Le tri et le recyclage des déchets	22
4.3. Communication mise en place	23

PRESENTATION GENERALE

→ Nature du service public

Service public de prévention et gestion des déchets

→ Titulaire de la compétence

SMICTOM NORD ALSACE
Syndicat Mixte Intercommunal pour la
Collecte et le Traitement des Ordures
Ménagères Nord Alsace

→ Siège

54 rue de l'Industrie – BP 40081
67162 WISSEMBOURG
Tél. : 03 88 54 84 00
Fax. : 03 88 54 35 29

→ Statut

Etablissement Public Local
Syndicat Mixte

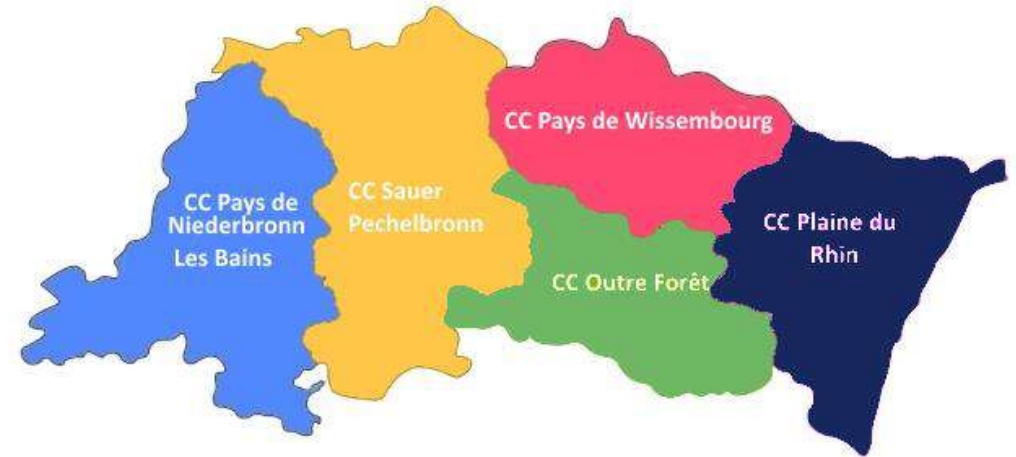


1. Présentation du SMICTOM Nord Alsace

1.1. Territoire

Le SMICTOM Nord Alsace a pour mission de gérer la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Il regroupe aujourd'hui 5 Communautés de communes et une population de **91 320** habitants :

- La Communauté de communes de l'Outre Forêt (16 197 hab)
- La Communauté de communes de la Plaine du Rhin (18 385 hab)
- La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains (23 387 hab)
- La Communauté de communes du Pays de Wissembourg (15 994 hab)
- La Communauté de communes Sauer Pechelbronn (17 357 hab)



1.2. Données institutionnelles

Il est administré par un **organe délibérant** regroupant 15 délégués désignés par les cinq Communautés de communes (CC).

L'**organe exécutif** est composé de six membres permanents : un Président et 4 Vice-présidents qui ont en charge les problématiques liées à la gestion des déchets sur un territoire défini :

- M Philippe GIRAUD – Président (CC Plaine du Rhin)
- M Claude PHILIPPS – Vice-Président (CC Outre Forêt)
- M Victor VOGT – Vice-Président (CC Pays de Niederbronn-les-Bains)
- M Gérard NICASTRO – Vice-Président (CC Sauer Pechelbronn)
- M Jean-Max TYBURN – Vice-Président (CC Pays de Wissembourg)

Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.1. Organisation de la collecte

Collecte en porte à porte (PAP)

Les ordures ménagères résiduelles (OMR)



1 collecte hebdomadaire

Bac : 120 l à 240 l (particuliers)

jusqu'à 1 100 l (collectifs et professionnels)

couvercle couleur brune ou orange

12 613 tonnes

La collecte sélective (CS)



1 collecte tous les 15 jours

Bac : 120 l à 240 l (particuliers)

660 l (collectifs)

couvercle couleur bleue ou jaune

5 273 tonnes



Les corps plats

(papiers/cartons)

3 520 tonnes



Les corps creux

(bouteilles et flacons plastiques,
emballages métalliques en acier et aluminium
et briques alimentaires)

1 753 tonnes

Collecte en apport volontaire (AV)



269

conteneurs à verre
(bocaux et bouteilles
en verre)

4 132 tonnes

11

déchèteries
réparties sur
l'ensemble
du territoire

24 575 tonnes



2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

TONNAGES – Evolution 2020-2019



	OMR kg/hab			CS kg/hab		
	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation
CC Plaine du Rhin	194	203	+4.6%	64	60	-6.2%
CC Pays de Niederbronn	122	127	+4.1%	59	61	+3.4 %
CC Pays de Wissembourg	128	128	0 %	51	51	0 %
CC Outre Forêt	117	120	+2.6%	54	58	+7.4 %
CC Sauer Pechelbronn	104	108	+3.8%	55	57	+3.6 %
TERRITOIRE	133	138	+3.8%	57	58	+1.7 %

Mode de collecte	Collectes	Quantités collectées				
		En tonnes			En kg/hab	
		2019	2020	Variation	2019	2020
Porte à porte	Ordures Ménagères Résiduelles	12 266	12 613	+2.8%	134	138
	Collecte Sélective	5 217	5 273	+1.1%	57	58
Apport volontaire	Conteneurs à verre	3 928	4 132	+5.2%	43	45
	Déchèteries	28 824	24 575	- 14.7%	315	269



2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.2. La collecte en porte à porte



2.2.1. La collecte des ordures ménagères résiduelles : **70.5 %** des tonnages collectés en PAP

Service de collecte hebdomadaire effectué par la société SUEZ (marché sur 5 ans).
Les habitants sont propriétaires de leurs bacs.

plus 2.8 % d'OMR collectées en 2020 par rapport à 2019.

Les Redevances Incitatives :

→ A la levée :

- CC Pays de Niederbronn :
bacs 120 l – forfait 12 levées
- CC Plaine du Rhin
bacs 240 l – forfait 26 levées

→ A la pesée :

- CC Outre Forêt
- CC Pays de Wissembourg
- CC Sauer Pechelbronn



2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.2. La collecte en porte à porte



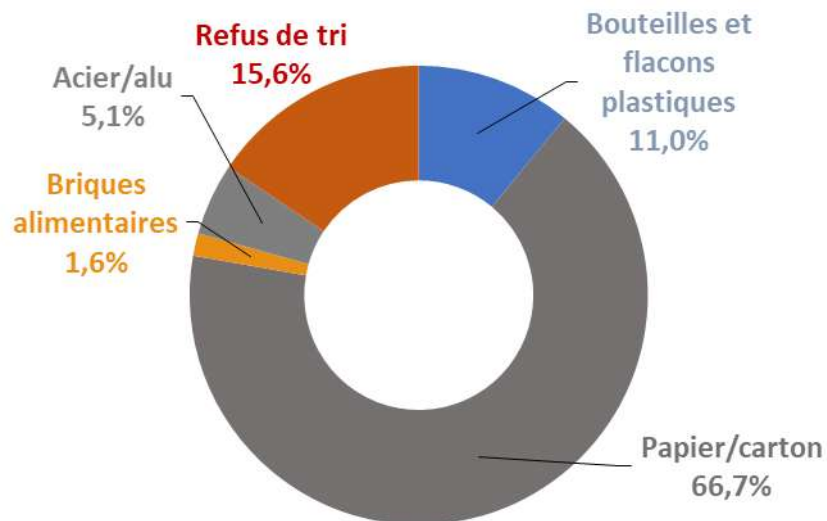
2.2.2. La collecte sélective : **29.5 %** des tonnages collectés en PAP

Service de collecte assuré tous les 15 jours par la société Suez.
Le SMICTOM est propriétaire des bacs qu'il attribue aux logements selon la composition du foyer, aux collectifs (jusqu'à 660 l) et aux professionnels (240l)

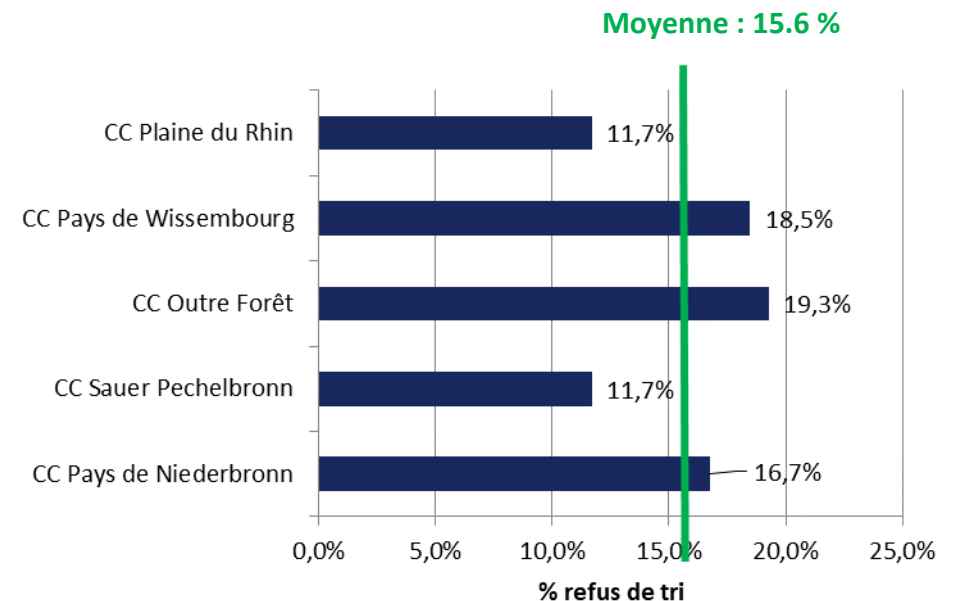
5 273 tonnes collectées en 2020 (+1.1 % par rapport à 2019)



Répartition des tonnages de la collecte sélective



Performances de tri



2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.3 La collecte en apport volontaire

2.3.1. Les conteneurs à verre

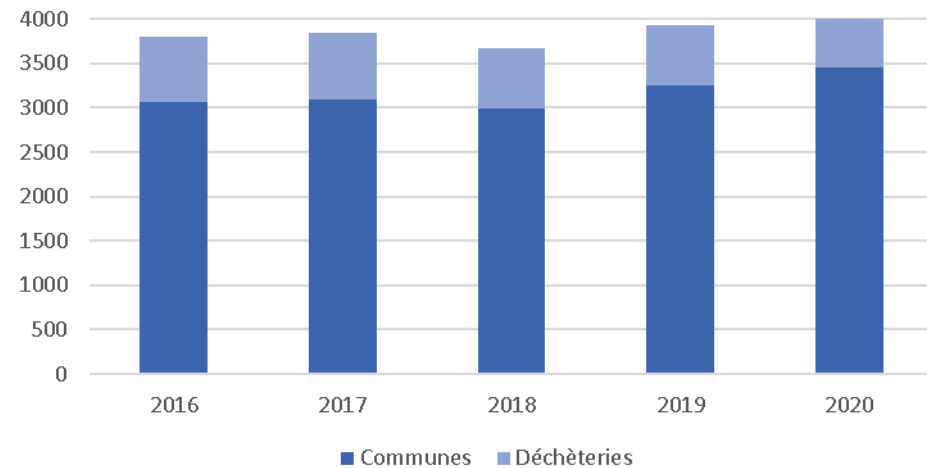
Un parc de **269** conteneurs répartis sur le territoire :

- **43** conteneurs sur les déchèteries (excepté à Beinheim)
- **226** conteneurs sur les bans communaux
- **4 132 tonnes** de verre collectées en 2020 (+ **5.2 %** par rapport à 2019)
 - 3 450 tonnes dans les conteneurs des communes
 - 682 tonnes dans les conteneurs des déchèteries

Le verre est collecté en mélange sur tout le territoire par la société RECYCAL/MINERIS basée à Scherwiller (marché du 01/07/20017 sur 5 ans incluant la prestation d'entretien) dans des conteneurs de 4m³ renouvelés en 2018.



Evolution des collectes du verre



2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.3 La collecte en apport volontaire

2.3.2. Les déchèteries

Modalités d'organisation

La déchèterie est un **espace aménagé, gardienné et clôturé** où les usagers peuvent apporter certains de leurs déchets afin que ceux-ci soient réacheminés vers les filières de traitement adéquates (recyclage, valorisation,...). Les déchèteries sont considérées comme des **installations classées** pour la protection de l'environnement et donc soumises à une réglementation très stricte.

Le SMICTOM Nord Alsace dispose d'un réseau de **11 déchèteries** qui maillent son territoire, offrant ainsi **1 déchèterie pour 8 302 habitants** (une déchèterie accessible **dans** un rayon d'une dizaine de kilomètres).

Acteurs majeurs dans la collecte des déchets,

24 575 tonnes apportées en déchèterie en 2020
-14.7 % par rapport à 2019

52 % des tonnages totaux collectés par le syndicat

87 % des déchets collectés en déchèteries sont recyclés

5 215 bennes vidées.



2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.3 La collecte en apport volontaire

Les déchèteries

Détails des tonnages collectés en déchèteries



FILIERES SPECIFIQUES DE VALORISATION ET RECYCLAGE				
Matériaux	Tonnages			Prestataires
	2019	2020	Variation	
Végétaux	6 693	5 003	-25.3%	SPRINAR
Gravats	6 194	5 354	-13.6%	Herrmann-Sprinach - Seltz Matériaux
Bois	3 318	2 968	-10.5%	TRANSMETAUX
Mobilier	2 152	1 874	-12.9%	ECO MOBILIER
Ferraille et batteries	1 452	1 034	-28.8%	MBF Environnement
Papier/carton	1 091	1 068	-2.1%	TRANSMETAUX
Electroménagers	987	934	-5.4%	ENVIE
Verre	671	682	+1.6%	OI-MANUFACTURING
Plâtre	436	446	+2.2%	BMF/RITLENG
Déchets toxiques	122	97	-20.5%	TREDI - ECODDS
Huile moteur	64	58	-9.4%	SEVIA VEOLIA
Huile cuisine	14	14	0%	ALLO A L'HUILE
Piles	9	12	+33.3%	COREPILE
Lampes	5	4	-20.0%	RECYLUM
Cartouches d'encre	4	2	-50%	LVL
Radiographies	0.8	0.3	-60,0%	RECYCLM
TOTAL	23 213	19 550	-15.8 %	

2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.3 La collecte en apport volontaire

Les déchèteries

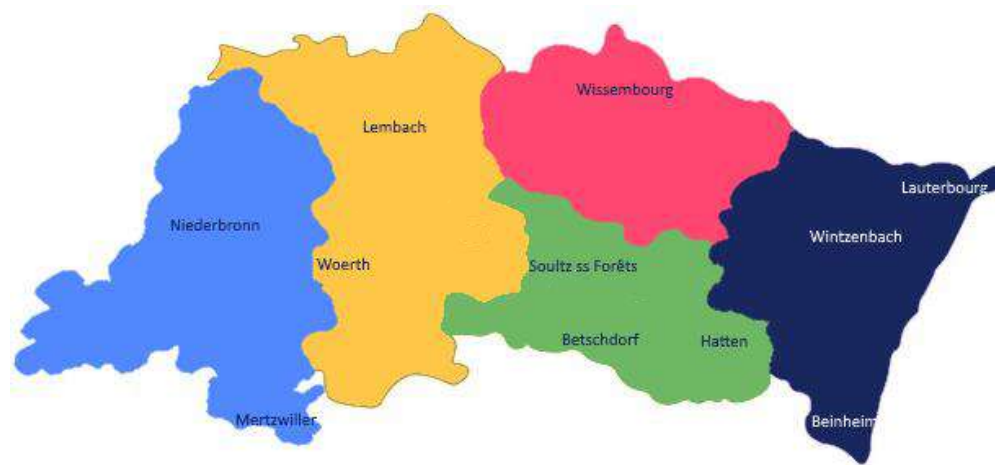
Modalités d'accueil

Les 11 déchèteries accueillent les usagers résidant sur le territoire du SMICTOM (voir horaires au verso du document).



Depuis le 1^{er} mai 2019 :

- L'accès par badge est en vigueur sur toutes les déchèteries.
- Une déchèterie par Communauté de communes est dédiée à l'acceptation des déchets issus des activités professionnelles.



Fréquentation des déchèteries

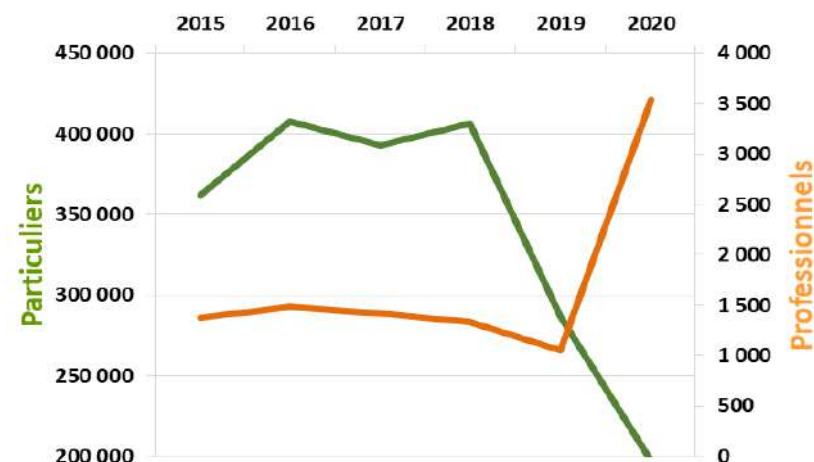
197 330 entrées de particuliers enregistrées en 2020

(-31 % par rapport à 2019 – 7 semaines de fermeture liées au contexte sanitaire)

3 535 entrées de professionnels (artisans/commerçants).

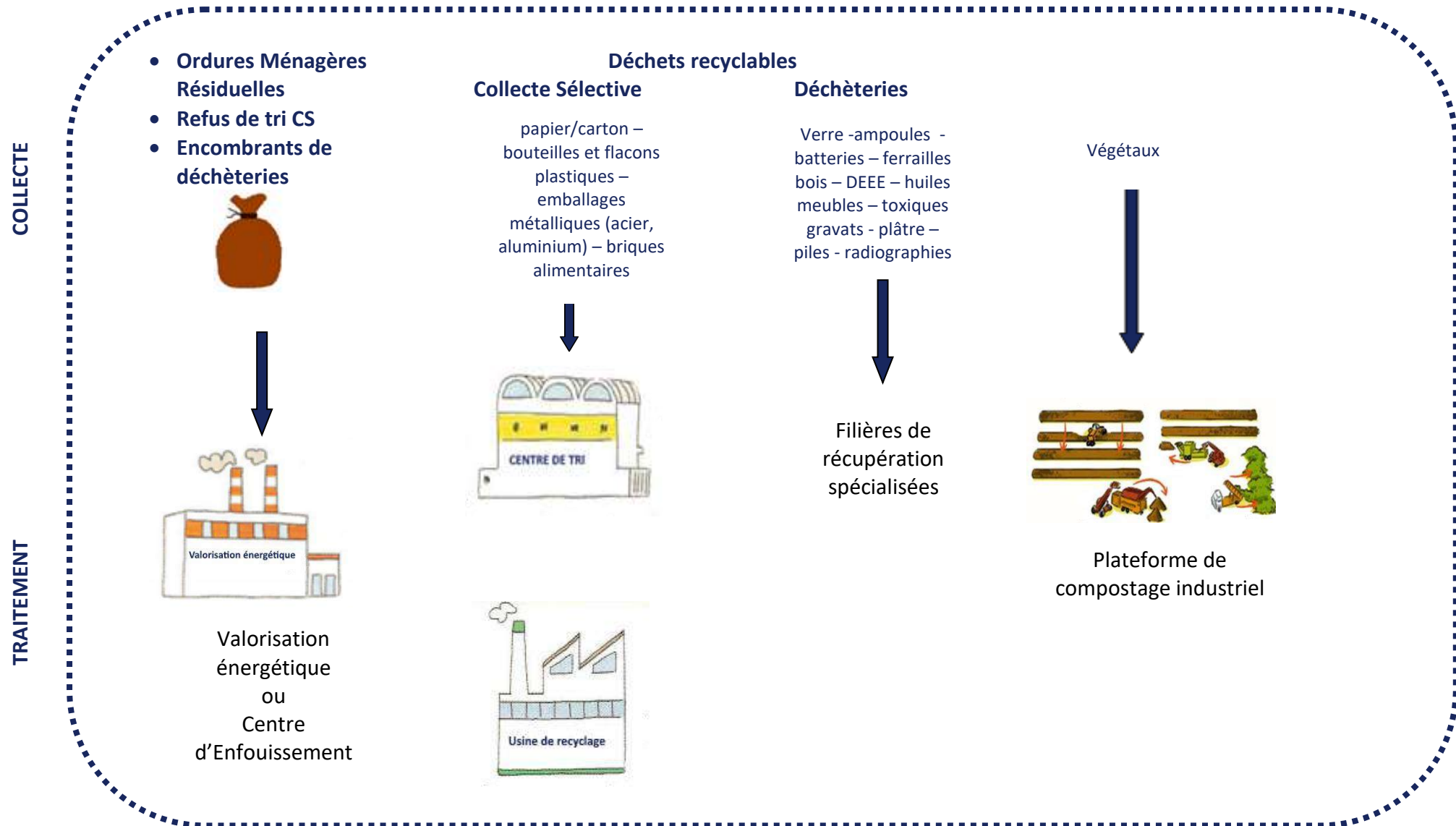
(+337 % par rapport à 2019).

L'accès par badge permet de réguler les flux d'entrées et de bien identifier les déchets issus des activités des professionnels. Seule une dizaine de particuliers sur 44 290 usagers ont dépassé la limite de 20 passages au courant de l'année 2020.



2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.4 Synoptique des flux de déchets collectés par le SMICTOM



2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.5 Modes de traitement vers lesquels sont orientés les déchets collectés par le SMICTOM

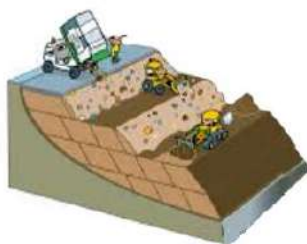
Valorisation énergétique



Type de déchets	Tonnages			Kg/habitant		
	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation
Ordures Ménagères Résiduelles	9 266 *	12 613	+ 36 %	101	138	+37 %
Refus de tri de la collecte sélective	844	906	+ 7.3 %	9	10	+11 %
Total annuel incinéré	10 110	13 519	+33.7%	110	148	+ 35 %

* Fermeture du site de valorisation énergétique de Schweighouse sur Moder durant 2.5 mois

Enfouissement



Type de déchets	Tonnages			Kg/habitant		
	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation
Ordures Ménagères Résiduelles	3 000	0	-	33	0	-
Non recyclables déchèteries	5 625	5 025	- 10.7 %	62	55	-11.3%
DIB *	918	846	- 7.8 %	10	9	-10.0%
Amiante (stockage)	77	65	- 15.6 %	0.8	0.7	-12.5%
Total annuel enfoui	9 620	5 936	- 38.3 %	110	65	-41.0%

* DIB Déchet Industriel Banal : apports directs à ISDND

2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.5 Modes de traitement vers lesquels sont orientés les déchets collectés par le SMICTOM

Recyclage



Type de déchets	Tonnages			Kg/habitant		
	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation
Conteneur à verre communes	3 257	3 450	+5.9%	36	38	+5.6%
Déchèteries (hors Non Recyclables)	23 248	19 550	-16.0 %	254	214	-15.8%
Collecte sélective (hors refus tri)	4 487	4 451	-0.8%	49	48	-2.1%
Total annuel recyclé	30 992	27 451	-11.4 %	339	301	-11.2%



2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.6 Mesures prises pour optimiser les services de gestion des déchets

→ SIEGE

- Renforcement des effectifs dans les nouveaux bureaux du SMICTOM occupés depuis le 1^{er} mai 2019 rue de l'Industrie à Wissembourg.
- Appel à candidature pour une étude d'harmonisation et d'optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets prévue en 2021.



Siège ↗

→ Déchèteries



- Le SMICTOM œuvre sans cesse pour trouver de nouvelles filières de recyclage et de nouveaux prestataires avec des exutoires situés au plus près des déchèteries. En 2020, les déchèteries ont été fermées en raison du contexte sanitaire (COVID) à partir du 17 mars. Elles ont ouvert pour l'acceptation des déchets verts uniquement dès le 4 mai puis pour tous les flux le 12 mai.
- Mise en place d'une benne Eco-Mobilier sur la déchèterie de Beinheim.
- Les bennes sont compactées par un prestataire afin d'optimiser le remplissage des bennes, limiter les coûts de transport et les émissions de CO₂.
- Meilleure gestion d'accès par badge aux 11 déchèteries afin d'optimiser le service (gestion des flux, accueil des usagers, ...), de sécuriser les sites et de maîtriser les coûts de fonctionnement.

2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.6 Mesures prises pour optimiser les services de gestion des déchets

→ ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux)

- Remplacement de la caméra de l'accueil en janvier
- Fermeture du site du 23 mars au 26 avril liée au confinement imposé par le contexte sanitaire.
- Acquisition d'équipements pour l'entretien des espaces verts :
 - transporteur polyvalent avec remorque
 - débroussailleuse autoportée, tondeuse débroussailleuse sur roue, tondeuse autotractée.
- Réhausse de la digue W 5 et W 6 par la société Herrmann (août 2020).
- Début du chantier de reprofilage de W3 et W4 (septembre)
- Inspection de la DREAL sur site (octobre)
- Audit de renouvellement de la certification ISO 14 001 pour la période 2021-2023 (novembre).



ISDND : reprofilage W3 et W4



ISDND : acquisition d'un transporteur polyvalent



ISDND : rehausse de la digue W5 et W6

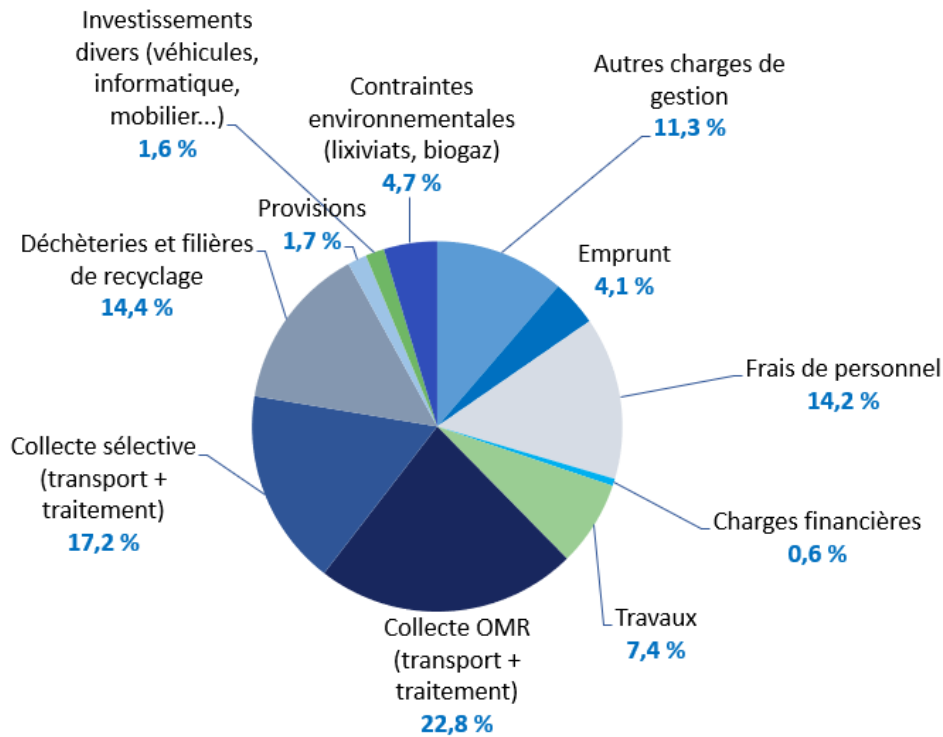
3. Les indicateurs financiers

3.1. Les coûts d'exploitation du service

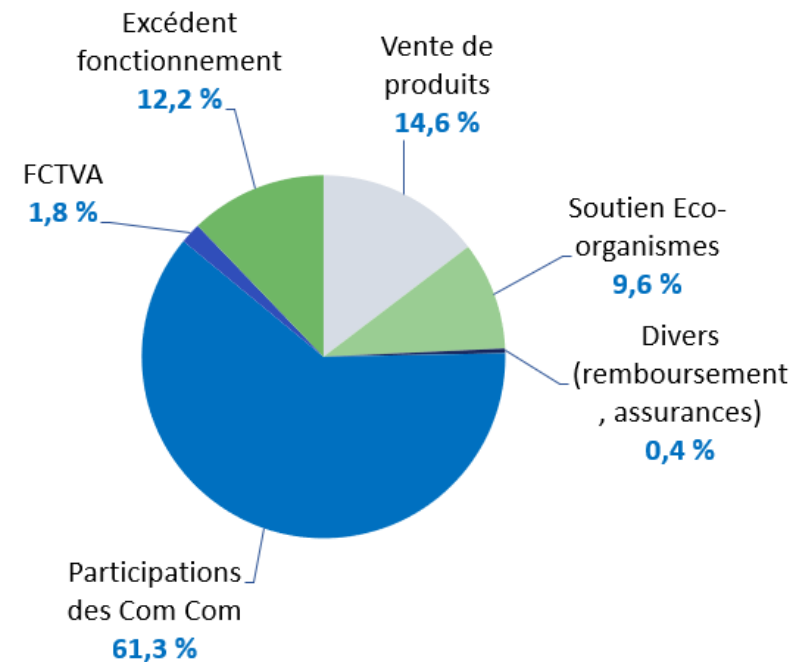
→ **COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Les dépenses des prestations de collecte et de traitement des déchets collectés en porte à porte (Ordures Ménagères Résiduelles + Collecte Sélective) s'élèvent en 2020 à **4 775 008 €**.

**Dépenses réelles
Fonctionnement et Investissement
11 939 154 €**



**Recettes réelles
Fonctionnement et Investissement
14 789 659 €**



3. Les indicateurs financiers

3.1. Les coûts d'exploitation du service

→ **RECETTES FONCTIONNEMENT 2020 : 12 716 907 €**

▪ Participations des Com Com (montant identique depuis 2016) :	9 065 725 € (61.3 %)
▪ Vente de produits (ferraille, huiles, papier/carton, verre DIB, déchets des professionnels) :	2 164 934 € (14.6 %)
▪ Soutien des Eco-Organismes :	1 423 689 € (9.6 %)
▪ Divers (remboursements, assurances...) :	62 559 € (0.4 %)

→ **RECETTES INVESTISSEMENT 2020 : 2 072 752 €**

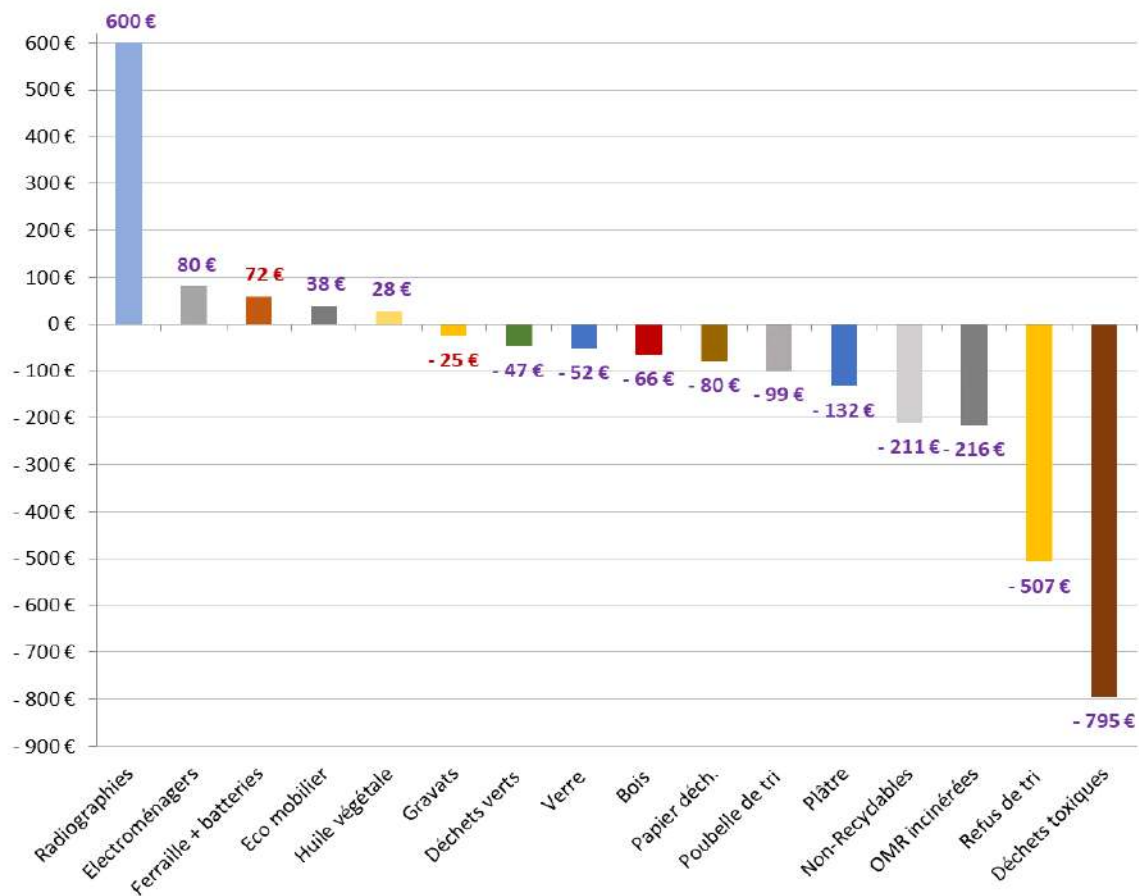
▪ Excédent de fonctionnement (affectation du résultat) :	1 799 530 € (12.2 %)
▪ FCTVA (compensation sur les investissements réalisés l'année antérieure) :	272 118 € (1.8 %)
▪ Immobilisations corporelles	1 104 € (0.01%)

3. Les indicateurs financiers

3.2 Les coûts moyens à la tonne par matières

Les coûts indiqués dans le tableau ci-dessous incluent- :

- les coûts de collecte
- les coûts de traitement
- les recettes de reprise des matériaux et les aides des éco-organismes



Les coûts moyens à la tonne des flux collectés en déchèteries ne prennent pas en compte les frais de personnel, fonctionnement et investissements des sites.

3. Les indicateurs financiers

3.3 Les recettes liées à la vente des matériaux et au soutien des éco-organismes



		2019			2020			Variation	
		Vente de matériaux	Soutien Eco organismes	TOTAL	Vente de matériaux	Soutien Eco organismes	TOTAL		
Collecte sélective	Papier	354 728 €	1 393 291 €	1 748 019 €	115 032 €	1 414 459 €	1 529 491 €	-12.5%	
	Briques alimentaires								
	Flacons et bouteilles plastiques								
	Emballages métalliques (acier, aluminium)								
Déchèteries	Papier	51 240 €		294 195 €	110 €		243 749 €	-17.1%	
	Ferraille/batteries	75 634 €			73 031 €				
	Toxiques		11 710 €			9 230 €			
	Verre	15 410 €			12 683 €				
	Electroménagers	79 913 €			74 692 €				
	Huile végétale	3 512 €			3 512 €				
	Mobilier	56 776 €			70 491€				
Verre sur les communes		90 267 €		90 267 €	64 167 €		64 167 €	-29.0%	
TOTAL		727 480 €	1 405 001 €	2 132 481 €	413 718 €	1 423 689 €	1 837 407 €	-13.8%	

En 2020, baisse de 13.8 % des recettes liées au soutien des éco-organismes et à la vente des matériaux.

4. Prévention et communication

4.1. Le Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD)

Objectif : Réduire, sur la base de 2015 à l'échéance de 2020, de **10 %** la production globale de déchets sur le territoire du SMICTOM.

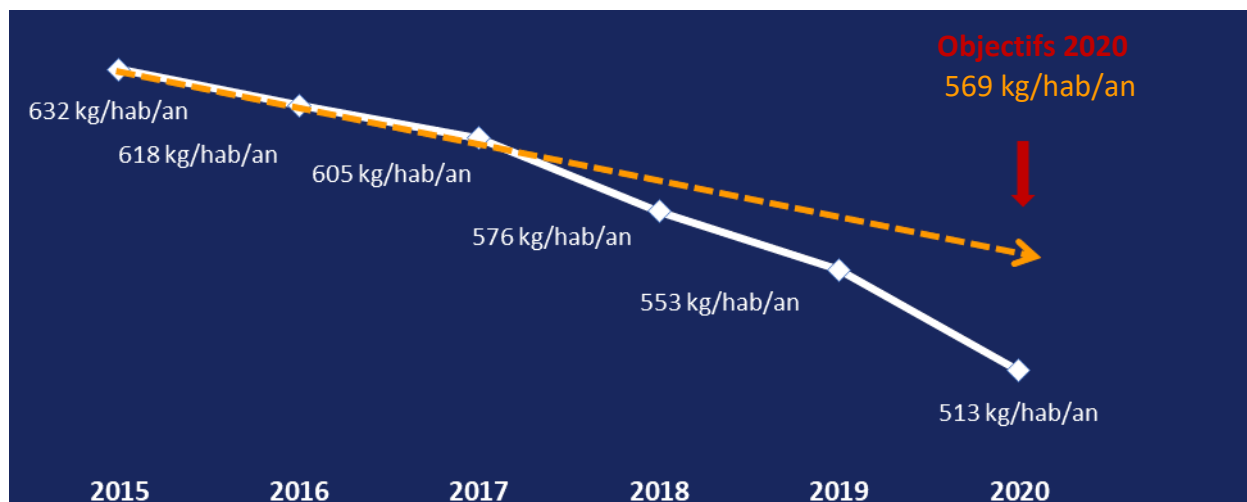
Bilan des actions entreprises en 2020 par le comité de pilotage du PLPD :

- **4 réunions de travail** d'une demi-journée
- **9 communes pilotes** accompagnées vers le Zéro Déchet : Hunsbach – Rott (CCPW) Seltz – Munchhausen (CCPR) Mietesheim – Dambach (CCPN – Obersteinbach – Froeschwiller (CCSP) – Hoffen (CCOF).
- **2 formations** à la gestion des déchets verts à destination des élus et agents des communes pilotes en charge des espaces verts.

La pandémie du Coronavirus a interrompu l'accompagnement des communes pilotes qui est reportée en 2021.

- **Production des déchets sur le territoire** :
513 kg/hab/an en 2020 soit une baisse de **18.8 %** par rapport à 2015.

Les objectifs fixés pour 2020 par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte sont atteints depuis 2019 et la production globale de déchets continue de baisser sur le territoire. Recette d'un montant de **10 679 €** reçue de la Région Grand Est pour les actions de prévention menées par le SMICTOM sur son territoire.



4. Prévention et communication

4.2. Le tri et le recyclage des déchets

Les campagnes de contrôles du contenu des bacs de tri

- **9 495** bacs de tri ont été contrôlés visuellement par l'équipe des ambassadeurs du tri sur les 81 communes du territoire
- **4.7 %** de bacs non conformes
- **866** livraisons/réparations/échanges de bacs de tri réalisés

La pandémie du Coronavirus n'a pas permis d'assurer les contrôles et les animations comme initialement prévu.



4.3. Communication mise en place

Journal du SMICTOM avec nouvelle charte graphique



Nouveau site internet du syndicat en cours de construction



Dans le cadre du PLPD, ce nouveau support de communication est diffusé sur le site internet du syndicat et celui des communes membres. Il s'agit d'un flyer A4 recto/verso publié tous les 2 mois environ sur des thématiques en lien avec la prévention des déchets. **7 numéros édités en 2020**

11 déchèteries

pour recycler et valoriser près de chez vous

BEINHEIM	06 15 76 87 08
BETSCHDORF	03 88 54 56 26
HATTEN	03 88 80 14 04
LAUTERBOURG	03 88 94 83 80
LEMBACH	03 88 94 25 93
MERTZWILLER	03 88 90 15 49
NIEDERBRONN-LES- BAINS	03 88 09 61 90
SOULTZ-SOUS-FORÊTS	03 88 80 66 54
WINTZENBACH	03 88 86 55 51
WISSEMBOURG	03 88 54 39 54
WOERTH	03 88 54 07 70

Jours d'ouverture

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi

Horaires d'été

du 1er avril au 30 septembre

9 h - 11 h 45
14 h - 17 h 15

Horaires d'hiver

du 1er octobre au 31 mars

9 h - 11 h 45
13 h 30 - 16 h 45

ISDND

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
à Schaffhouse-près-Seltz/Wintzenbach

Jours d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

Horaires

7 h - 12 h
13 h - 15 h

Route de Napoléon - RD 468 - 03 88 86 18 22

Siège

54 rue de l'Industrie - BP 40081 - 67162 WISSEMBOURG CEDEX

Jours d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

Horaires

8 h - 12 h
13 h 30 - 17 h 30 (excepté le vendredi 16h00)

03 88 54 84 00



AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET